



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 18 juillet 2025 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 18 juillet 2025.

- Le prix de l'essence ordinaire augmentera de 1,0 cent le litre.
- Le prix de l'essence super augmentera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du diesel restera le même.
- Le prix du mazout de chauffage restera le même.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 149,6 et 150,8 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 158,1 et 159,3 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 164,2 et 165,4 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 121,0 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 25 juillet 2025.